Laure Lévêque
Université de Toulon, France
http://dx.doi.org/10.18778/8088-896-8.11

LES MYSTÈRES DU PEUPLE D'EUGÈNE SUE, *UNE GUERRE DES GAULES* DU XIX[E] SIÈCLE : DE LA MINORITÉ CULTURELLE À L'HÉGÉMONIE IDENTITAIRE

> Jusqu'ici [...] l'on avait toujours écrit l'histoire de nos rois, de leurs cours, de leurs amours adultères, de leurs batailles, mais jamais notre histoire à nous autres bourgeois et prolétaires ; on nous la voilait, au contraire, afin que nous ne puissions y puiser ni mâles enseignements, ni foi, ni espérance ardente à un avenir meilleur par la connaissance et la conscience du passé[1].

Par ces lignes adressées en 1850 à ses lecteurs en guise d'avant-propos programmatique à ses *Mystères du peuple*, Sue se positionnait contre l'histoire officielle, se targuant d'écrire une autre histoire, à destination de ceux qui formaient jusqu'ici la majorité silencieuse des dominés jusque-là tenus en minorité et dépossédés d'une conscience d'eux-mêmes que l'auteur entend leur rendre. Il s'y emploie en entreprenant, sous forme de récit militant, la longue histoire de l'émancipation du peuple français, de ce Tiers-État dont Sieyès pouvait déclarer, à la veille de la Révolution, qu'il n'était « rien » et qu'il aspirait, en renversant la *doxa*, à être « tout ». C'est en ce sens que *Les Mystères du peuple* s'affichent comme la revanche, historiographique et idéologique, des minorités méprisées à qui ils offrent une réhabilitation, une restauration. *Les Mystères du peuple* tiennent ainsi du paradoxe à écrire pour l'immense majorité qui forme le peuple une histoire, elle, très minoritaire, qui fasse entendre une voix dissidente. Et ce tout autant politiquement que socialement, depuis que 7 ans auparavant, en 1842, l'auteur des *Mystères de Paris* (1842–43) a opéré sa transsubstantiation, passant de la position de fils de famille légitimiste, auteur à la mode, à « celle de «l'intellectuel» qui parle au nom des «obscurs» »[2], « vulgaris[ant], non sans

---

[1] Note de l'auteur aux abonnés, 20 janvier 1850. Toutes nos références aux *Mystères du peuple* vont à l'édition en XVI vol. des Ebooks libres et gratuits.

[2] A.-M. Thiesse, « Un roman/manuel d'histoire plébéienne : *Les Mystères du peuple* d'Eugène Sue », [in] H. Moniot (éd.), *Enseigner l'histoire : des manuels à la mémoire*, Berne, Francfort, Nancy, New York, Peter Lang, 1984, p. 26.

éclectisme »[3] les thèses des républicains-socialistes dont il est venu à incarner la voix jusqu'à, en 1850, être élu député sous cette étiquette.

Au moment de la parution des *Mystères du peuple*, dans des livraisons qui s'échelonnent entre 1849 et la mort de Sue en 1857, c'est donc plus qu'un livre d'une espèce minoritaire que donne Sue, mais bien un *hapax*, avec ce curieux roman qui brise les normes les plus établies du genre. En dilatant l'intrigue sur deux millénaires où le lecteur suit « l'histoire d'une famille de prolétaires », les Lebrenn au nom celtisant, depuis la Gaule de – 57 jusque dans la France de 1857, annulant la distance qui sépare le temps de la narration de celui de l'écriture jusqu'à faire se rejoindre l'histoire et l'Histoire. Ce à quoi concourt aussi un dispositif narratif aussi original que complexe qui tient à l'articulation d'un double niveau énonciatif : le plan des événements, romanesque, étant encadré par un appareil de notes extrêmement développé qui vient, en multipliant les cautions historiographiques pour se prévaloir d'une relation d'affinité avec la vérité, le doubler sur le terrain discursif. L'histoire ne va pas sans l'Histoire et Sue de citer à l'appui de son récit des garants qui attestent de son authenticité, lesquels vont de Guizot à Henri Martin et à Amédée Thierry, auteur d'une *Histoire des Gaulois* (1828–1845) qui devait faire beaucoup pour la (re)naissance en France d'un mythe national des origines.

Or, c'est à cette même œuvre de réhabilitation que Sue s'attache dans son propre ouvrage, quand le rideau se lève sur un décor symbolique : *À l'épée de Brennus*, manière d'embrayer directement sur « nos pères les Gaulois », en suivant, 2000 ans durant, les heurs et malheurs de la famille Lebrenn au nom évocateur – désignant étymologiquement le chef de guerre, il renvoie aux exploits de Brennus et au sac de Rome par les Gaulois, au IV^e^ siècle avant.

C'est que les Gaulois participent d'une entreprise qui plonge au tréfonds de la nation France, en pleine recomposition depuis que la Révolution a sapé jusqu'aux référents qui fondaient l'idée nationale. Ils touchent aux origines sociales comme aux origines nationales de cette France jusque-là aux mains d'une noblesse privilégiée qui s'emploie à se présenter comme descendant des Francs, triomphateurs des premiers occupants, les Gaulois, vaincus, et même doublement, par les Romains d'abord, par les Francs ensuite. Double origine de la nation éclatée dans les deux familles dont le récit prend en charge l'histoire, les Lebrenn, à l'onomastique celtisante, du côté de ces prolétaires qui donnent leur nom au sous-titre[4], ennemis héréditaires de l'aristocratique race des Néroweg de Plouernel, au nom bien franc. Et, dans ses abondantes notes auxquelles il

---

[3] *Ibidem.* Cf. aussi, sur l'évolution politique du romancier, A.-M. Thiesse, « L'éducation sociale d'un romancier : le cas d'Eugène Sue », *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, vol. 32–33, avril-juin 1980 : *Paternalisme et maternage*, p. 51–63.

[4] *Les Mystères du peuple ou l'histoire d'une famille de prolétaires à travers les âges.*

« supplie le lecteur »[5] d'accorder toute l'importance qu'il a voulu leur donner, Sue défend l'idée d'une généalogie militante – « C'est surtout pour nos frères du peuple et de la bourgeoisie que nous écrivons cette histoire »[6] – si bien que ce roman si peu orthodoxe peut se lire à la fois comme le pendant de *L'Histoire des Gaulois* d'Amédée Thierry et du *Peuple* de Michelet (1846), le référent « gaulois » étant tout ensemble solidaire de la souche indigène et de la souche plébéienne de la nation. Une option idéologique préside ainsi au choix des personnages, l'histoire puisant son personnel romanesque parmi les sans-grades, manière, non seulement de faire entendre la « vision des vaincus »[7], mais bien de contester l'idéologie dominante[8] qui veut que ce soit les grands hommes qui écrivent l'Histoire. Une révision idéologique à laquelle Sue donne une immédiate traduction textuelle en conférant à son récit l'apparence d'« annales plébéiennes »[9], successivement assurées par un membre de la famille Lebrenn et qui se seraient transmises de génération en génération avec un reliquaire qui atteste de la violence sans cesse reconduite sur les dominés.

Dans le long XIX^e^ siècle qui n'en finit pas de digérer les suites de l'événement révolutionnaire, la question se pose de la nouvelle assiette sociale et de l'équilibre des forces qui composent la nation. C'est dans cette perspective que je voudrais m'intéresser aux *Mystères du peuple* d'Eugène Sue, qui peuvent se lire comme une réhabilitation des Gaulois – qui devaient bientôt s'imposer, avec la vulgate historique véhiculée par Henri Martin et Lavisse – et avant Astérix –, comme emblèmes de la France – à la manière de celle entreprise par Sieyès pour le Tiers-État à la veille de la Révolution. Longtemps marginalisés par les Francs, qu'ont-ils été jusqu'à présent ? Sinon tout à fait rien, du moins pas grand-chose, un instrument aux mains de quelques érudits soucieux d'asseoir un mythe national sur une source indigène, sentie comme minoritaire culturellement, bien que numé-

---

[5] Eugène Sue, *Les Mystères du peuple ou l'histoire d'une famille de prolétaires à travers les âges*, 1, p. 45.

[6] *Ibidem*, p. 45, note 8.

[7] En référence à l'ouvrage fondateur de Nathan Wachtel. Ce que Victor Hugo fera par d'autres voies avec *Les Misérables*, en 1862.

[8] Véhiculée, par exemple, par un Henri Martin.

[9] E. Sue, *Les Mystères du peuple*, XIII, p. 105. La singularité de telles archives, contre toute tradition, est à plusieurs reprises rappelée : objet de mémoire, ses capacités d'incitation à la révolte sont constamment mises en avant (XIII, p. 204, p. 333). L'existence de ces archives est connue de Louis XVI même (XV, p. 37) et de la congrégation des jésuites, prompte à s'emparer de la chronique pour la soustraire à la divulgation (XIII, p. 325–327). Aussi Jean Lebrenn de se lamenter : « chaque jour, je regrette que notre humble légende plébéienne n'ait pas été publiée pour l'enseignement de nos frères, car elle résume pour ainsi dire la tradition républicaine en Gaule depuis les temps antiques jusqu'à nos jours ! » (XIV, p. 75).

riquement majoritaire. Qu'aspirent-ils à être ? Tout : représentants du peuple et des masses populaires, qu'ils se mettent alors à incarner, ils prétendent aux avant-postes de l'idée nationale. C'est en tout cas la carrière que leur ouvre Sue dans ce « siècle démocratique » qui doit composer avec des idéaux des Lumières laissés en plan avec ce curieux roman, inséparable de la conjoncture quarante-huitarde, qui n'est pas sans poser aussi la question d'une autre minorité, politique celle-là, qui tient à l'interprétation de 1848 : Février ou Juin ? Car la proclamation de la République, loin de signifier la fin des antagonismes pour un Sue qui est sur la ligne d'un républicanisme utopiste, a au contraire révélé les fractures qui divisent le clan républicain qu'il pense pouvoir réduire avec son ouvrage didactique.

Car *Les Mystères du peuple* s'inscrivent sur un terrain moins favorable, moins messianique que *Les Mystères de Paris*, qui voit Sue prendre acte des clivages qui polarisent la nation, qui tiennent aux oppositions qui traversent 1848. Oppositions que le texte s'emploie à réduire, moins soucieux de désigner la radicale altérité entre noblesse et peuple que de nier tout hiatus entre les voies ouvertes par Février et par Juin. La visée explicite du texte est d'ailleurs moins d'affirmer les droits de la race gauloise face aux prétentions des maîtres francs que de faire taire toute dissension dans un camp républicain où paraissent des « frères ennemis ». Au reste, c'est bien sur la « funeste insurrection » de Juin que s'ouvre le roman, et non pas sur les temps les plus reculés qui sont annoncés comme devant former la matière de l'ouvrage.

En prenant à son compte ce qui allait devenir un relais emblématique de la catéchèse légitimant la Troisième République, « nos ancêtres les Gaulois », Sue inscrit son texte dans une trame de références surinvestie, sur laquelle il faut revenir pour en bien mesurer tous les enjeux.

Le roman national commence de se formaliser aux VI^e^–VII^e^ siècles, autour de deux pilotis en lutte pour la représentativité, les Francs auréolés de leur légende dorée, et les Gaulois, portés par la chronique du pseudo-Frédégaire, qui se réclament à égalité de l'héritage troyen, du Francion de la chronique jusqu'à ce Francus dont *La Franciade* (1572) de Ronsard fait le fils d'Hector.

Mais se réclamer également de l'héritage troyen ne fait pas des Gaulois et des Francs des frères ni des cousins : parties prenantes d'élaborations mythico-idéologiques bien différenciées, ils sont porteurs d'une idée nationale qui ne l'est pas moins, laquelle engage, non seulement les origines, mais encore le destin collectif de la nation dont la projection impose d'en passer par la question de la race à laquelle rattacher la France : l'éponyme ou l'indigène, la franque ou la gauloise[10].

---

[10] Comme le rappelle Colette Beaune, c'est au tournant des XII^e^ et XIII^e^ s. que Guillaume Rigord « invente l'indigénat », reconnaissant aux Gaulois un lien natif et premier avec la terre de France, *Naissance de la nation France*, Paris, Gallimard, 1985, p. 338.

Problème d'autant plus délicat que l'ancrage de ces peuples ne coïncide pas absolument avec les contours d'un territoire administratif, ouvrant la porte à un « parti de l'étranger », non sans conséquence pour la construction nationale, singulièrement quand la conjoncture impose de tenir la balance entre l'expansion d'un pouvoir royal adossé aux Francs et l'affirmation de l'indépendance nationale, que porte la tradition gallicane. Des besoins syncrétiques auxquels répondent les travaux d'Étienne Pasquier et, surtout, avec sa *Franco-Gallia* (1573), de François Hotman, qui, les premiers, prennent position pour une origine germanique de la nation.

Ils devançaient par là un tournant épistémologique majeur dans la légende nationale qui ne devait survenir qu'au XVIII[e] siècle avec les thèses iconoclastes de Nicolas Fréret qui, dans son *Essai sur l'origine des Français* (1720), faisant litière des fictions mythologiques officielles, soutient devant Louis XIV des positions qui font des Francs un peuple germanique[11] s'étant emparé de la Gaule par voie de conquête et, partant, des Français des descendants du peuple indigène conquis – les Gaulois –, que le roi estimera moins flatteuses pour son peuple que les thèses antérieures. Trop politiquement incorrectes, les vues de Fréret ne viendront à publication qu'en 1796 et il faudra attendre un siècle encore pour qu'avec Fustel de Coulanges[12], elles soient enfin pleinement accréditées.

Tout n'était pourtant pas perdu pour la monarchie et Henri de Boulainvilliers allait remotiver la référence et contrer cette interprétation scandaleuse en en appelant à la théorie des races pour justifier les privilèges de nobles dont il fait les descendants des Francs vainqueurs comme tels habilités à proroger sur le Tiers État, issu des Gallo-romains défaits par Clovis, une domination de classe. C'est contre ce système symbolique, garant d'un ordre politique et social, que s'inscrit Sieyès, à la veille de la Révolution, reprenant dans son célèbre pamphlet *Qu'est-ce que le Tiers-État ?* la double égalité noblesse = envahisseurs Francs, peuple = indigènes Gaulois, pour proscrire les aristocrates de la nation en devenir. La position du peuple du Tiers, qu'il défend, le range résolument du côté des dominés en voie de reconquête face à une aristocratie qui fait remonter ses privilèges aux invasions franques et aux victoires de ses ancêtres Germains.

> Le Tiers ne doit pas craindre de remonter dans les temps passés. Il se reportera à l'année qui a précédé la conquête ; et puisqu'il est aujourd'hui assez fort pour ne pas se laisser conquérir, sa résistance sans doute sera plus efficace. Pourquoi ne renverrait-il pas dans les forêts de la Franconie toutes ces familles qui conservent la folle prétention d'être issues de la race des conquérants et d'avoir succédé à *des droits de conquête* ?

---

[11] N. Fréret, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, XXIII, 1868, p. 346–347.

[12] Fustel de Coulanges, *L'Invasion germanique et la fin de l'Empire*, 1891.

> La nation, alors épurée, pourra se consoler, je pense, d'être réduite à ne se plus croire composée que des descendants des Gaulois et des Romains. En vérité, si l'on tient à vouloir distinguer naissance et naissance, ne pourrait-on pas révéler à nos pauvres concitoyens que celle qu'on tire des Gaulois[13] et des Romains vaut au moins autant que celle qui viendrait des Sicambres, des Welches et autres sauvages sortis des bois et des marais de l'ancienne Germanie ? Oui, dira-t-on ; mais la conquête a dérangé tous les rapports, et la noblesse de naissance a passé du côté des conquérants. Eh bien ! il faut la faire repasser de l'autre côté ; le Tiers redeviendra noble en devenant conquérant à son tour.
>
> Mais, si tout est mêlé dans les races, si le sang des Francs, qui n'en vaudrait pas mieux séparé, coule confondu avec celui des Gaulois, si les ancêtres du Tiers État sont les pères de la nation entière, ne peut-on espérer de voir cesser un jour ce long parricide qu'une classe s'honore de commettre journellement contre toutes les autres ? Pourquoi la raison et la justice fortes un jour, autant que la vanité, ne presseraient-elles pas les privilégiés de solliciter eux-mêmes, par un intérêt nouveau, mais plus vrai, plus social, leur *réhabilitation* dans l'ordre du Tiers État ?[14]

Déjà ralliés à la cause de l'égalité dans la France des guerres de religion où les protestants les revendiquent au nom d'un idéal de société civile, les Gaulois poursuivent une carrière démocratique qui culmine au XVIII[e] siècle où la revalorisation de la souche indigène et plébéienne de la nation prend appui sur la logique qui conduit des conseils gaulois aux communes du Moyen Âge.

Aux entours de la Révolution, l'affrontement des deux cours ouverts au destin national attise la compétition entre Francs et Gaulois et Louis-Sébastien Mercier met aux prises dans son *Childéric Premier, Roi de France* (1774) les « peuples français, gaulois et germains ». Après quoi, sur la base d'un rapport de force inversé, les impératifs d'unité nationale pousseront à la réconciliation, Francs et Gaulois rentrant dans leur commune patrie qui est d'abord une patrie de papier que, faisant taire les antagonismes, une historiographie officielle s'emploie à leur pacifier. Véritable priorité nationale que le Premier Consul engage dès la Révolution refermée, mandatant Anquetil pour y procéder et œuvrer à la coalescence des « deux France ». Anquetil dont l'*Histoire de France depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Révolution de 1789*, parue en 1803, est bien le premier jalon de ces nouvelles orientations idéologiques sur lesquelles devait désormais se construire l'identité culturelle française. Pleinement nationalisés, les Gaulois devaient dès lors revêtir une très nette charge affective, qui ne fait que s'affirmer lorsque, avec le romantisme, se multiplient les enquêtes sur le patrimoine populaire, folklo-

---

[13] Sue insère ce jalon capital dans son texte, qu'il arrête significativement après « Gaulois », excluant les Romains de la nation, *Les Mystères du peuple*, XIII, p. 73.

[14] Sieyès, *Qu'est-ce que le Tiers-État*, Paris, Éditions du Boucher, 2002, p. 8–9.

rique, intérêt qui se solde tant par la création de l'Académie celtique en 1805, que par le projet que nourrissait Chateaubriand de donner d'importantes études gauloises[15] qu'il destinait aux Études historiques (1831) mais qui ne virent jamais le jour, probablement court-circuitées par la sortie du livre fondateur d'Amédée Thierry, *L'Histoire des Gaulois depuis les temps les plus reculés jusqu'*à l*'entière soumission de la Gaule à la domination romaine*, qui paraît en 1828[16], poursuivant explicitement Sieyès : « Français, [l'auteur] a voulu connaître et faire connaître une race de laquelle descendent les dix-neuf vingtièmes d'entre nous »[17].

Mais si la lutte fratricide des « races » composant la nation France prenait fin, celle des classes allait se lever, plus vivace que jamais. Balzac la campe dans le *Cabinet des antiques* (1838) dont l'action, explorant la cohabitation des deux France – celle de l'Ancien Régime et celle des bourgeois conquérants – à partir de 1830, qui réplique et parachève 1789, tourne à la déroute du marquis d'Esgrignon, ce « loyal Franc »[18] qui ne survivra pas au régime du Roi Citoyen et qui, tout *antique* qu'il est, ne reste pas aveugle à la sanction de l'histoire : « les Gaulois triomphent ! »[19]

Si l'on sait que Balzac pose au secrétaire de l'Histoire, la leçon n'est pas différente chez les historiens de métier, libéraux du moins, mais ce sont eux qui ont désormais, avec ce qu'il est convenu d'appeler le « moment Guizot » qui suit précisément 1830 et inaugure une période d'intense réappropriation identitaire, l'initiative de l'historiographie officielle, où les Gaulois se voient parer d'une légitimité populaire et démocratique :

> La révolution a été une guerre, la vraie guerre, telle que le monde la connaît entre peuples étrangers. Depuis plus de treize siècles la France en contenait deux, un peuple vainqueur et un peuple vaincu. Depuis plus de treize siècles le peuple vaincu luttait pour secouer le joug du peuple vainqueur. Notre histoire est l'histoire de cette lutte. De nos jours une bataille décisive a été livrée. Elle s'appelle la révolution [...]. Francs et Gaulois, seigneurs et paysans, nobles et roturiers, tous, bien longtemps avant la révolution, s'appelaient également Français, avaient également la France pour patrie [...]. Treize siècles se sont employés parmi nous à fondre dans une même existence la race conquérante et la race conquise, les vainqueurs et les vaincus. La division primitive a traversé leur cours et résisté à leur action. La lutte a continué

---

[15] M.-J. Durry, *La Vieillesse de Chateaubriand*, I, Paris, Le Divan, 1933, p. 40 *sq.*

[16] Mais, déjà, Jean Picot avait fait paraître une *Histoire des Gaulois depuis leur origine jusqu'à leur mélange avec les Francs et jusqu'aux commencements de la monarchie française*, 3 vol., Genève, Paschoud, An XII, 1804.

[17] A. Thierry, *Histoire des Gaulois*, t. 1, Paris, A. Sautelet, A. Mesnier, 1835, p. i–ii.

[18] Balzac, *Le Cabinet des antiques*, [in] *La Comédie Humaine*, VII, Paris, Furne, p. 137. Comme, déjà p. 4–5, la référence franque organise le portrait du marquis.

[19] *Ibidem*, p. 142.

> dans tous les âges, sous toutes les formes, avec toutes les armes ; et lorsque, en 1789, les députés de la France entière ont été réunis dans une seule assemblée, les deux peuples se sont hâtés de reprendre leur vieille querelle. Le jour de la vider était enfin venu. Ce fait domine toute notre situation [...]. Le résultat de la révolution n'était pas douteux. L'ancien peuple vaincu était devenu le peuple vainqueur. À son tour, il avait conquis la France[20].

Alors il est patent que la bataille référentielle déborde largement les querelles scientifiques et historiographiques pour embrasser les voies de construction de l'avenir, où pèsent, avec le triomphe des bourgeois conquérants, des enjeux de classes de plus en plus aiguisés. Dès lors, la question des origines voit son contenu se redéfinir et se trouve secondarisée, quand les Gaulois recouvrent maintenant pleinement le peuple. Alors aussi, c'est le fonctionnement référentiel qui se trouve transformé. Depuis Juillet et sa confiscation bourgeoise qui signe l'éclatement irréparable du Tiers tel que le concevait Sieyès en deux classes désormais clairement et ouvertement antagonistes, peuple et bourgeoisie, le référent gaulois, puisant à une tradition qui s'attache à mettre l'accent sur une autre dimension des origines de la nation où les Gaulois, porteurs du système représentatif, sont érigés en piliers organiques de l'unité et de la démocratie, accuse irrémédiablement un glissement du côté de l'idée républicaine, laquelle est loin encore de rallier tous les suffrages[21]. Et l'expérience de 1848, éminemment traumatique dans l'histoire nationale, n'a certes pas simplifié les termes de la question, qui se complique maintenant d'une autre référence, le barbare[22]. Car si les Gaulois, représentants du peuple qu'ils se mettent alors à refléter, prétendent aux avant-postes de l'idée nationale, les « barbares de la République » que flétrit alors la presse entendent arracher par la force la reconnaissance qui, dans ce « siècle démocratique », doit aller au « dix-neuf vingtièmes » de la nation, au risque de devenir des « Vandales » dont la violence terrifie Tocqueville ou Musset[23].

Au prix d'un nouveau glissement, autant que le contenu du référent gaulois, c'est, parallèlement, celui du peuple qui se précise. Rien n'en rend peut-être mieux compte, au cœur même de ces élaborations, que le curieux roman, inséparable de

---

[20] F. Guizot, *Du gouvernement de la France depuis la restauration et du ministère actuel*, Paris, Ladvocat, 1821, p. 1–3.

[21] Un passage exemplaire décline toutes les scansions qui mènent à l'émancipation : XIV, p. 73–74.

[22] Je renvoie à P. Michel, *Un mythe romantique : les barbares (1789–1848)*, Lyon, PUL, 1981 et, du même, « Mythe barbare et mythe gaulois de 1789 à 1848 », [in] P. Viallaneix, J. Ehrard (éds.), *Nos Ancêtres les Gaulois*, Clermont-Ferrand, Publications de la Faculté de Lettres de Sciences Humaines de Clermont-Ferrand, 1982, p. 221–229.

[23] D. Oehler, *Le Spleen contre l'oubli. Juin 1848. Juin 1848. Baudelaire, Flaubert, Heine, Herzen*, Paris, Payot, 1996, p. 29.

la conjoncture quarante-huitarde, qu'entreprend Eugène Sue aux lendemains de 1848, et qu'il n'achèvera qu'en 1857, dans un exil que lui auront valu ses convictions socialistes, au terme de sa vie, ces *Mystères du peuple*, sous-titrés *ou l'histoire d'une famille de prolétaires à travers les âges*. Double famille même, les Lebrenn commandant les Neroweg pour leur faire pendant et convoquer le dualisme de la symbolique gallo-franque qui gouverne cette saga qui suit, sur près de deux millénaires, dans la longue suite des générations où la lutte des races recouvre une lutte des classes, la longue marche vers l'émancipation sociale[24] et, en matière politique, vers la démocratie[25], dont les Gaulois sont les champions. Mais si joue ici à plein l'antagonisme entre Francs et Gaulois, reconnu comme le principe dynamique qui gouverne une histoire de France où la Gaule réalise une forme d'utopie dans le passé en même temps qu'elle entre dans une téléologie que rend transparente la chronologie retenue, du *terminus a quo* de la fiction, – 57, au *terminus a quem* de la narration, 1857, les options libérales que Sue affiche tant dans un dispositif de notes pléthorique que, par la voix auctoriale, dans la narration, mettant sa plume au service d'un consensus qu'il veut national – « est-ce que la cause des bourgeois n'est pas liée à celle des prolétaires ? », rappelle à ceux qui l'oublieraient un M. Lebrenn qui, en se rangeant d'autorité parmi les « *bourgeois républicains socialistes* »[26], pose le peuple un et indivisible –, recadrent finalement sévèrement ses Gaulois, Gaulois de Février, et non pas Vandales de Juin.

Loin de concerner des temps révolus, le référent gaulois opère dans le vif et Sue s'en saisit au moment où l'opération « folklorique » est sur le point de prendre un nouveau tournant avec le Second Empire, dans la logique d'un Henri Martin qui n'a cessé d'amender, de réorienter, de compléter son grand chantier de l'*Histoire de France* dans le sens d'une histoire nationale populaire (1875) qui fasse toute leur place aux Gaulois tels que la Révolution les avait ressuscités, affichant : « La France nouvelle, l'ancienne France, la Gaule sont une seule et même personne morale »[27]. C'est bien, du reste, ce qui autorise toutes les confusions, et d'abord au sens temporel du terme. Au terme d'une fabrique mémorielle qui participe des combats pour forger une identité culturelle sur un mythe national

---

[24] Sans cesse, exhortation est faite des origines du peuple et de sa patiente abnégation. Cf., par exemple, XIII, p. 73–74.

[25] Et l'on suit « quinze siècles d'efforts incessants, laborieux, sanglants, grâce auxquels nos aïeux, tour à tour esclaves, serfs, vassaux, ont, au prix de leur vie et de révoltes sans nombre, conquis d'âge en âge, pas à pas, une à une, ces franchises que la RÉPUBLIQUE FRANÇAISE vient d'affirmer, de consacrer à la face du monde, en proclamant, au nom des droits de l'homme, la déchéance des rois et la SOUVERAINETÉ DU PEUPLE » (XIII, p. 39–40).

[26] *Ibidem*, I, p. 66.

[27] H. Martin, *Histoire de France depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789*, XVI, Paris, Furne, 1862, p. 658.

à même de prendre en charge les écarts de contenu qu'assume le passé millénaire de la France, ce sont les thèses en phase avec le libéralisme girondin qui s'est imposé qui sont ici formalisées : les Gaulois ont été promus mais, désormais, leur juste reconnaissance étant acquise, il n'en est plus à obtenir. Qu'ils se contentent donc, ainsi que les y invite Sue, de la place qui leur est consentie sous peine de dégénérer en barbares.

Cette position, Sue la voudrait d'autant moins contestable qu'il appuie sa démonstration sur une érudition assurée par un appareil critique d'une ampleur inusitée dans le genre romanesque à des fins de vulgarisation d'une histoire du peuple français depuis ses origines mêmes écrit par un Sue nostalgique du Tiers-État tel que le concevait Sieyès dans son célèbre pamphlet. Mais la limite de l'entreprise tient justement au contenu que l'on assigne à ce Tiers-État qui conjointait pour Sieyès, solidaires, peuple et bourgeoisie. Une coextensivité que les luttes politiques du XIX^e^ siècle ont fait éclater de manière irréparable. Or, quel que soit le désir de Sue de parler pour un destinataire idéal qui confonde « bourgeois et prolétaires », les sources sur lesquelles il étaie sa démonstration appartiennent bien à l'historiographie libérale et l'histoire populaire demeure, elle, du ressort du romanesque et du fictionnel, minoritaire presque au sens juridique du terme.

Peut-être aussi parce que, Bretons bretonnants, les Lebrenn sont fils de cette farouche Bretagne dont Astérix a suffisamment exalté les capacités de résistance et qui se donne comme la dernière a avoir été conquise, par les Romains et par les rois francs. Avant Astérix, les Lebrenn endossent le costume de la minorité résistante, signe que l'entreprise de restitution n'est pas allée à son terme mais demeure, comme en puissance, à l'horizon du programme narratif. Sue y avait paré, qui comptait couronner son édifice par des *Mystères du monde* qui ne virent jamais le jour sauf de manière apocryphe puisque l'éditeur des *Mystères du peuple*, Maurice La Châtre, après la mort de Sue, devait confier à Hector France leur rédaction et leur destin.

Eugène Sue's *Les Mystères du peuple*: a Gallic War of the XIXth century: From the cultural minority to the hegemony of identity

In the light of the heavy, long-term consequences of the French revolution in the 19^th^ c., one can read Eugène Sue's *Les Mystères du peuple* as a tentative rehabilitation of the Gauls – who were soon to impose themselves as emblems of France in Henri Martin and Lavisse's canonical history – in the wake of Sieyès' handling of the Third Estate on the eve of the French revolution. Having been marginalized for a long time by the Franks, what have they been until now? Almost nothing, at least not much in the hands of certain scholars concerned with using indigenous people – perceived as a cultural minority de-

spite their numerical majority, to consolidate a national myth. What do they wish to be? Everything. As representatives of the people and of the popular masses they have then come to embody, they claim outpost access to the "nation".

Keywords: revolution – class struggle – people – Gauls – history – novel
Mots-clés : révolution – lutte des classes – peuple – Gaulois – histoire – roman